

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance

Conseil municipal de Sombacour

Du 6 Octobre 2023

Membres présents :

Mesdames Michèle GUYON, Myriam VIVOT, Fabienne GUY, Agnès MINAZZI.
Messieurs KALLAL Ahmed, TOUBIN Frédéric, VILLAME Fabrice, PRENCIPE Michel,
ROGNON Vincent, AMEIL Michaël, JARJAVAL Valérian, HENRIET Noël, BAUD Jacques.

Absents : Christophe NICOD et Mickaël LAPIERRE.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel PRENCIPE.

La séance est ouverte sous la Présidence de Mr TOUBIN Frédéric, Maire de la commune.

La séance se déroule à la mairie.

Début de séance à 20h05.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 8 SEPTEMBRE 2023

Le compte-rendu du 8 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2 – DECISION MODIFICATIVE – BUDGET GENERAL

Article 60612 électricité + 4 000 €

Article 6161 assurances + 2 000 €

Article 6413 personnel non titulaire + 3 500 €

023 virement à la section d'investissement - 9 500 €

021 virement de la section de fonctionnement - 9 500 €

2151 réseaux de voirie - 9 500 €

Accord à l'unanimité

3 – FORÊT – AFFOUAGE 2024

Une vente de bois non soumis sera organisée en mairie le vendredi 13 octobre à 20h00 et sera réservée aux habitants. Les bois ont été marqués par la commission forêt en présence de Yannick Chevalet. Une vente de bois organisée par l'ONF aura lieu en novembre avec des bois en bord de route.

4 – ONF : ETAT D'ASSIETTE 2024

Pour 2024, les parcelles 15, 36 et 40 sont concernées. Le système de prévente est supprimé.

Parcelle 15 : rase sanitaire sur 2ha – 1 200 m³ / contrat d'approvisionnement gros bois. Il y a un risque sanitaire.

Parcelle 36 : Coupe définitive sur 1ha50 – 600 m³ en unité de produits (l'acheteur achète sur pied et prend son équipe de débardeurs).

Parcelle 40 : jardinage – 600 m³, en unité de produits

Produits accidentés / chablis : accord-cadre - 500 à 1 000 m³.

Accord à l'unanimité

5 – NUMEROTATION DES HABITATIONS

Caserne : 1 impasse de la Frénaie ;
Madame Audrey Jeannin : 19bis rue de la Poste – 339 route du Val ;
Madame Emilie Brenier : 10 rue du Brillet

La rue créée dans le lotissement le Clos portera le nom de « rue de Maltrou », en prolongement de la rue déjà existante (à partir des numéros 22 et 23).

Accord à l'unanimité.

6 – DEMANDE DE TARIFICATION DE LOCATION DE SALLE A L'ANNEE

Madame Collette, Professeur d'activités physiques adaptées depuis 2006, recherche une salle pour dispenser des cours selon la méthode Pilates (gymnastique douce adaptable à tous). Les créneaux seraient de 1h-1h30 régulièrement. La salle des fêtes est adaptée à cette activité.

Le conseil municipal propose de louer la salle à Mme Collette le mardi en journée (la salle est déjà chauffée pour d'autres activités en soirée) pour un tarif de 50 € / mois. Accord à l'unanimité.

7 – NOUVEAUX COMPTEURS D'EAU

Tous les nouveaux compteurs ont été installés.

Les premiers index ont été relevés. La facturation est partie.

8 – COLIS ET REPAS DES ANCIENS

Un repas des anciens sera organisé le 25 novembre prochain (à partir de 65 ans).

Les colis seront distribués le 16 décembre à partir de 13h00 et seront achetés au même endroit qu'en 2022 (70 ans et plus).

9 – QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Commission de sécurité : la commission s'est réunie pour évoquer la vitesse rue des Creux et des solutions pouvant être envisagées – coussins berlinois, route prioritaire, zone 30... le Conseil municipal décide de faire un essai et d'instaurer une zone 30 ainsi que 2 stops pour donner la priorité à la rue Charles de Gaulle.
- ❖ Bus scolaire : le bus est complet le matin, il n'y a pas assez de place. Le bus fait un deuxième trajet mais les enfants sont en retard à l'école. Une réunion va être organisée pour trouver une solution. Le dossier est transmis à la CCA 800.
- ❖ Information CCA 800 : la demande d'installation d'un magasin Netto a été refusée par le Conseil communautaire. Le magasin Bi1 va s'agrandir juste à côté de l'emplacement actuel (de 1000 à 2000 m2).
- ❖ Location de la salle des fêtes à nouvel an : avis défavorable du Conseil municipal.
- ❖ Consultation du SCOT : l'enquête publique est en cours. Le SCOT concerne les 5 communautés de communes de l'arrondissement de Pontarlier.
- ❖ Trottoirs rue de la Poste : la largeur de la voirie sera rétrécie, ce qui laissera place à de larges trottoirs. Il se pose la question de réaliser des places de parking ou de mettre de l'herbe. Le conseil municipal décide à 12 voix pour de créer 2 segments en herbe. Un parking a été réalisé en tout-venant à l'entrée de la rue des Clarines.
- ❖ Rue du Bidarion : elle sera fermée encore une semaine.

La séance est levée à 22h15

Prochaine réunion : le vendredi 3 novembre 2023 à 20h00